

SOINS À DOMICILE

Par ses prestations, le Centre Médico-social encourage, facilite et permet de maintenir à domicile des personnes de tous les groupes d'âges, qui nécessitent de l'aide, des soins, une prise en charge et un accompagnement.

Les prestations :

- sont basées sur une évaluation des besoins ainsi que sur une planification de l'aide et des soins en commun avec la personne concernée et son entourage,
- sont complémentaires aux ressources de la personne à prendre en charge et de son entourage,
- favorisent ou conservent l'autonomie de la personne à prendre en charge.

On entend par soins à domicile, les prestations effectuées par du personnel infirmier et dispensées dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins. Ce sont notamment les évaluations de situation, les informations et conseils aux prestataires ainsi qu'à leur entourage, les soins techniques délégués par les médecins, les soins palliatifs, les soins et l'accompagnement lors de fins de vie, le soutien, les soins psycho-gériatriques, psychiatriques et pédiatriques à domicile.

Appartements à encadrement médico-social

En vieillissant, de nombreuses personnes accordent une importance grandissante à leur logement et son environnement. En fonction de ses goûts, de son niveau d'autonomie ou de son degré d'intégration sociale, les uns souhaitent vivre leur vieillesse dans le calme, les autres en plein coeur de l'animation. Il n'y a pas de modèle unique.



La solitude et les questions de sécurité sont souvent les premières causes de demande pour partir en EMS, alors que d'un point de vue médical ou sanitaire, il n'y a pas de besoin objectif.

Les appartements à encadrement médico-social fonctionnent comme une maison communautaire où chaque locataire a l'occasion de partager des locaux communs (grande cuisine, salle à manger, coin TV, buanderie...) pour rompre la solitude et garder des liens sociaux avec les autres locataires. Mais la personne a aussi la possibilité de rester indépendante dans son studio, équipé d'une cuisinette et de sanitaires adaptés aux normes handicapés.

Une personne du Centre Médico-social est présente 5 jours sur 7 pour stimuler et aider les personnes à la préparation du repas de midi. Il est toujours possible, en complément, de se faire livrer les repas à domicile par l'AMIE.

En fonction des besoins de chacun, le Centre Médico-social intervient pour des soins ou autres prestations, comme pour toute autre personne habitant la région.

Les appartements à encadrement médico-social se situent :

Rue du Levant 31 "Mosaïque"

Rue du Grand-St-Bernard "Mosaïque"
Fondation Annette et Léonard Gianadda"



En plus des soins, le Centre Médico-social, par son service d'aide et de soins à domicile, permet aux personnes de tous les groupes d'âges de rester le plus longtemps possible dans leur environnement familial et de préserver leur autonomie.

Les prestations :

- accompagnement, soutien et stimulation dans les activités de la vie quotidienne,
- aide pratique (entretien courant de l'habitat et du linge, courses),
- soins d'hygiène et de confort (sur délégation du service infirmier uniquement),
- soutien auprès des personnes souffrant de difficultés psychiques,
- confection des repas, avec la personne, dans un but de réadaptation.

Centre médico-social subrégional de Martigny

Rue d'Octodure 10b
1920 Martigny
027/721.26.80



